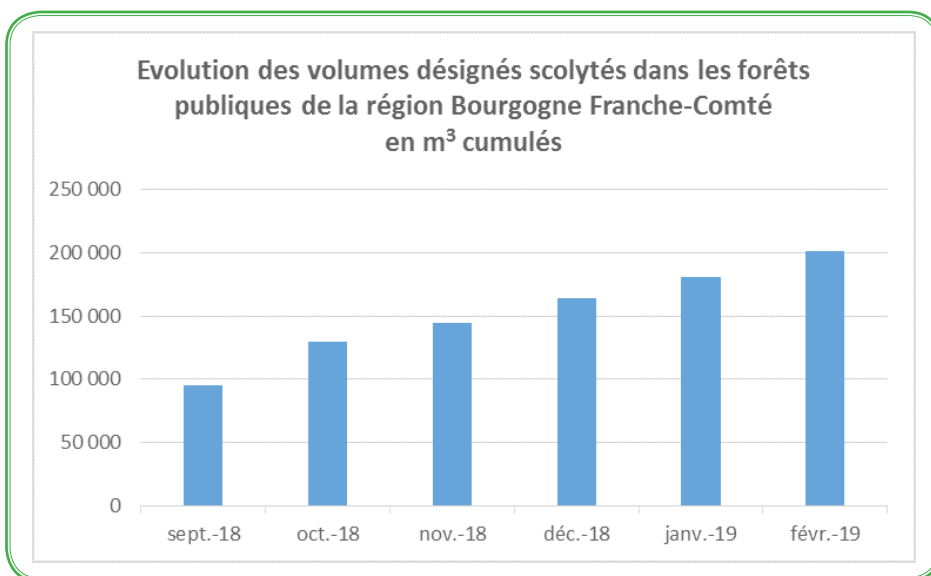


CRISE SANITAIRE SCOLYTES DANS LES FORÊTS DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE



Le printemps et l'été 2018, chauds et secs, ont entraîné une pullulation importante de scolytes, principalement typographes, et donc une forte mortalité d'épicéas. S'ajoutant aux chablis issus des différentes tempêtes qui ont traversé l'Europe en 2018, on estime ainsi les dégâts à près de 100 millions de m³ répartis sur l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, la République Tchèque, l'Italie, la Belgique, et bien sûr la France, soit l'équivalent d'une année normale de récolte.

Avec environ 400 000 m³ estimés à la fin mars 2019, ce triste constat n'épargne malheureusement pas les forêts de Bourgogne-Franche-Comté, déjà touchées – et fortement fragilisées – par la tempête Eleanor du 3 janvier 2018. Aujourd'hui l'ensemble des forêts de la région est concerné, et plus particulièrement les peuplements d'épicéas situés en dehors de l'optimum écologique de l'essence.



QUELS SONT LES IMPACTS ECONOMIQUES ?

Des cellules de crise ont été activées au niveau régional car l'impact économique est considérable, par la combinaison des 2 effets suivants :

- Dégradation de la valeur intrinsèque des bois :

La perte de valeur est potentiellement supérieure à 25 €/m³ sur des peuplements mûrs.

L'impact est encore plus important pour des peuplements de bois moyens, avec une forte proportion de tiges passant de la qualité « charpente/menuiserie » à la qualité « emballage/coffrage », ce qui représente une perte de valeur dépassant les 50 %.

Dans les jeunes peuplements, une partie importante des bois ne peut plus être valorisée en pâte à papier, mais uniquement en panneaux voire en bois énergie, si bien que la commercialisation du bois ne permet pas toujours de couvrir les frais d'exploitation.

- Saturation des marchés et dégradation des prix :

La propagation très rapide des scolytes et leur virulence ont provoqué un afflux considérable de bois sur le marché des résineux blancs, qui est aujourd'hui complètement saturé, à la fois en bois verts et en bois secs. Suivant la loi de l'offre et de la demande, cet engorgement a été presque immédiatement suivi par un effondrement des prix, les acheteurs ne pouvant absorber de tels volumes de bois dans un délai aussi court.

QUELLE GESTION DE CRISE METTRE EN OEUVRE ?

Pour limiter autant que possible ce phénomène de saturation, la stratégie à mettre en œuvre consiste à se concentrer principalement sur la récolte des peuplements scolytés, et à limiter au maximum l'exploitation des bois frais.

Dans cette optique les efforts de mobilisation devront donc se concentrer sur :

- Les coupes présentant un caractère d'urgence sanitaire (attaques de scolytes en cours, peuplements fragilisés ou hors station)
- Les coupes de sapins/épicéas des communes ayant des contraintes financières et pour lesquelles les recettes liées aux ventes de bois sont primordiales.

Les opérations de désignation prévues dans les programmes de coupes annuelles devront être adaptées à l'évolution du marché.

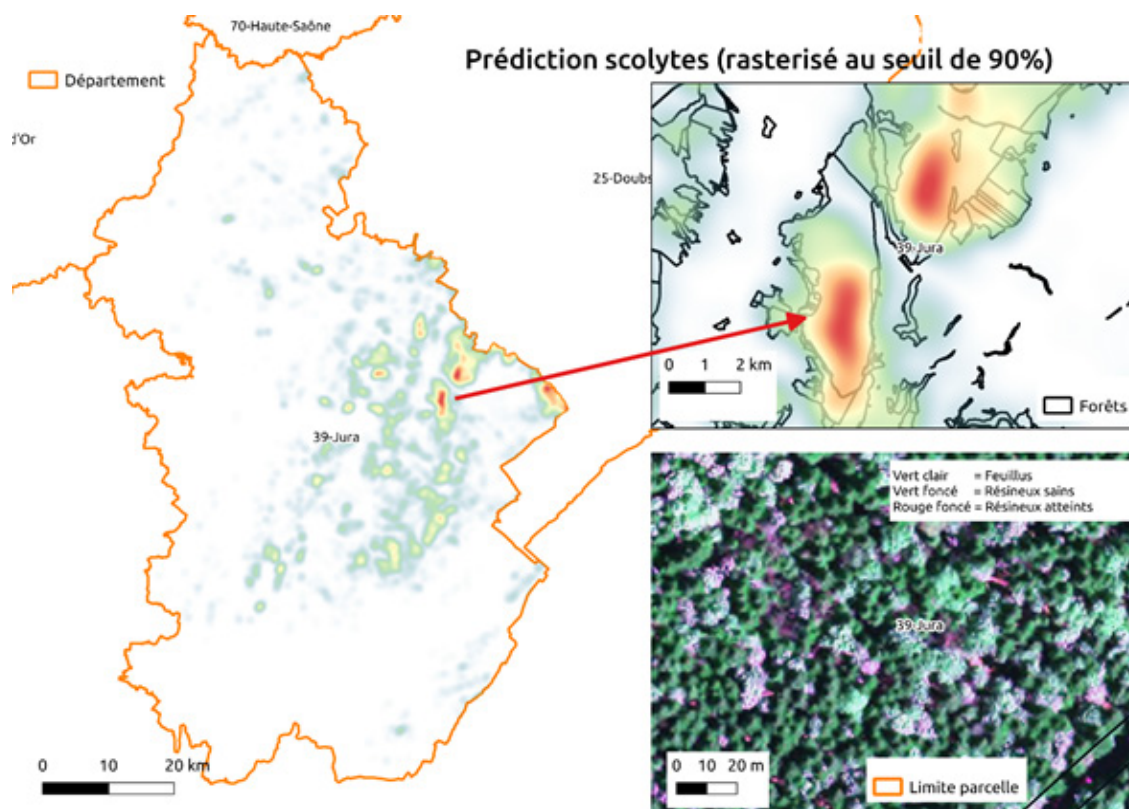
Pour toutes demandes d'informations complémentaires, vous pouvez vous rapprocher de votre interlocuteur ONF et de votre référent de l'Union Régionale des Communes Forestières dont vous trouverez les coordonnées en vous rendant sur le site de l'URCOFOR.

(<https://www.communesforestieres-bourgognefranchecomte.fr/elus-referents/page-6-accueil>).

Volumes d'épicéas scolytés en forêt publique à la fin mars 2019



Pour aider les gestionnaires à organiser les opérations de martelage et planifier les exploitations, l'ONF investit dans les nouvelles technologies et va prochainement mettre à disposition de ses personnels un outil de suivi dynamique des zones scolytées identifiées à partir des images Sentinel2 avec des modèles calibrés sur des photos infrarouge couleur permettra de livrer mensuellement une carte de prédiction de présence d'arbres scolytés (ci-dessous un exemple de traitement sur le département du Jura).



QUELLES SONT LES SOLUTIONS COMMERCIALES POUR ECOULER LES BOIS SCOLYTÉS?

Vu l'engorgement actuel des marchés il n'y a malheureusement pas de solutions miracles. Sur le conseil de leurs techniciens forestiers territoriaux de l'ONF, les propriétaires peuvent choisir entre :

- La mise en vente par concurrence tout au long de l'année ;
- L'exploitation en bois façonnés pour abonder les contrats d'approvisionnement, en priorité vers les transformateurs locaux et historiques, mais l'ONF a également scellé des partenariats hors région afin d'écouler les volumes que la filière locale ne serait pas en mesure d'absorber ;
- La vente de gré à gré aux scieurs locaux dans le cadre d'accords-cadres quand ils existent (massif jurassien).

Dans ce contexte difficile certains propriétaires peuvent être tentés de demander à l'ONF une anticipation de la commercialisation de leurs peuplements d'épicéas encore verts, afin de bénéficier de prix plus avantageux et d'optimiser leurs recettes. Si cette réflexion est naturelle et peut s'entendre sur le principe, elle est fortement déconseillée car elle contribue à amplifier la saturation du marché et la baisse des cours du bois vert. Dans cette période de crise, la solidarité et l'intérêt général sont en effet à privilégier.

ETATS DES LIEUX* A LA FIN MARS 2019, EN FORÊTS PUBLIQUES DE BFC

VOLUMES RECONNUS : 193 000 m³ (récolte annuelle habituelle : 211 000 m³)

VOLUMES COMMERCIALISÉS :

126 000 m³ dont 87 000 m³ de bois d'œuvre

31 000 m³ vendus sous forme de bois façonnés dont 17 000 m³ en contrat d'approvisionnement

* : situation évolutive en fonction de la propagation des scolytes

QUEL AVENIR POUR NOS FORÊTS ET NOS PAYSAGES ?

LE SAPIN ÉGALEMENT TOUCHÉ

Les conditions chaudes et sèches de l'an passé vont également impacter le sapin, en particulier sur le massif jurassien, à compter du printemps prochain. L'exploitation des sapins déperissants devra prendre en compte la plus forte résilience de cette essence. Les arbres très disséminés ne pourront pas être récoltés et de gros sapins secs apparaîtront dans le paysage forestier tout au long de l'année 2019.

RENOUVELLEMENT DES PEUPELEMENTS

Le choix des essences est primordial car il engage les propriétaires sur du long terme. Les incertitudes liées aux changements climatiques rendent ce choix délicat et obligent à une réflexion approfondie (capacité d'adaptation des essences, disponibilités des plants). Dans cette optique, les travaux de recherches menés depuis plusieurs années permettront de proposer plusieurs scénarii quant aux choix des essences et des traitements à privilégier.

AIDES À LA RECONSTITUTION

La Région a mis en place au cours de l'été 2018 un dispositif d'aides à l'investissement qui prévoit notamment la plantation en remplacement de peuplements de futaies médiocres ou non adaptés à la station. La reconstitution des peuplements détruits par les scolytes s'inscrit dans cet objectif. Les dépenses éligibles concernent les travaux préparatoires, la fourniture et la mise en place des plants, les protections contre le gibier, les entretiens sur trois ans et une partie des frais généraux. Le taux d'aides est de 40 %. Trois appels à projet sont programmés par la Région jusqu'au printemps 2020.

En outre l'ONF et les COFOR sont associés au sein de l'interprofession régionale FIBOIS de BFC pour alerter l'Etat sur la nécessité de mettre en place des mesures d'accompagnement à destination des propriétaires forestiers dont les collectivités.



© Etienne Delannoy / ONF

TÉMOIGNAGES DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

M. Jean-Philippe Bazot



Président de FIBOIS BFC

1. Quel est le rôle de FIBOIS BFC ?

FIBOIS BFC regroupe l'ensemble des acteurs de la filière forêt bois régionale de la sylviculture aux entreprises de 2ème et 3ème transformation, ainsi que de la construction bois (constructeurs, architectes, bureaux d'études). FIBOIS BFC réalise l'interface entre les acteurs de la filière et les pouvoirs publics. Elle accompagne le développement économique de la filière et en assure sa promotion auprès des élus et du grand public.

2. Quels sont les principaux risques de la crise scolytes actuelle pour la filière forêt-bois dans son ensemble, à la fois pour les propriétaires, gestionnaires et transformateurs ?

La crise des scolytes a des conséquences multiples sur la filière. Elle touche tout d'abord les forêts avec l'obligation de récolter les bois atteints afin de limiter au maximum la propagation. Cette récolte exceptionnelle entraîne un surplus de matière sur le marché qui risque de déstabiliser les cours des bois mais aussi celui des produits transformés. Les bois attaqués par les scolytes sont dépréciés et pour une grande partie ne sont plus utilisables sur les marchés traditionnels. Cette crise va donc modifier pendant plusieurs années l'organisation de la filière.

3. Quelles sont les principales actions de FIBOIS dans la crise scolytes actuelle ?

Dès l'automne FIBOIS BFC a mis en place une cellule de crise réunissant l'ensemble des acteurs de la filière: propriétaires forestiers publics et privées, gestionnaires et transformateur... Cette cellule a mis en place un observatoire de l'évolution des attaques afin d'alerter les pouvoirs publics sur les risques de déstabilisation de la filière. Des démarches ont été engagées conjointement avec nos homologues de FIBOIS Grand Est pour mettre en place des aides à la trésorerie pour les entreprises, des aides au stockage et au transport des bois ainsi que des aides spécifiques pour la reconstitution des peuplements détruits. Les deux interprofessions régionales travaillent également avec l'ensemble des acteurs de la filière sur la mise en place d'une charte de gestion de crise.



© Eric Pagnier / ONF



M. Michel Bourgeois
Président d'ADCOFOR du Jura



M. Christian Coutal
Président d'ADCOFOR du Doubs

1. Quel est l'impact de la crise sur la forêt communale ?

Avec la sécheresse de l'année 2018, nos forêts résineuses sont entrées dans une période d'aléas qui complexifie leur gestion et la commercialisation des récoltes de sapin et d'épicéa. Le fort développement des bois scolytés perturbe voire compromet certaines forêts et engorge le marché de produits accidentels. Dès le mois de septembre 2018, les associations départementales des Communes forestières en lien avec l'ONF mais également avec les acteurs de la filière, les services de l'Etat et de la Région ont engagé un travail commun afin de disposer d'un état de la crise en Franche-Comté et notamment sur le massif jurassien. Le présent document est un porté à connaissance permettant de prendre la pleine mesure de l'étendue de cette crise et de connaître les mesures prises. Ne connaissant pas sa durée, nous poursuivrons régulièrement cette information auprès des communes.

2. Quelle seront les conséquences financières pour les communes ?

Avec l'abondance de produits scolytés, le marché n'a plus de boussole. Les cours baissent. Certains débouchés sont à saturation. Face à cette crise et à son possible prolongement, les communes vont faire face à des difficultés financières. En ayant moins de recettes, certaines d'entre-elles vont avoir du mal à boucler leur budget de fonctionnement, d'autres vont voir leur capacité à investir se réduire et au pire s'annuler.

Ce manque à gagner aura également une incidence sur la capacité des communes à reconstituer les peuplements touchés.

Sur l'ensemble de ces points, nous avons interpellé les pouvoirs publics afin d'envisager des mesures d'accompagnement pour lesquelles nous attendons des réponses.

3. Percevez-vous des réactions, des attentes particulières du public devant les peuplements attaqués ?

Pas pour le moment. Dans un premier temps, ce sont les élus qui se questionnent. Dans notre histoire proche, nous avons déjà subi des crises de bostryche. Récemment de 2003 à 2007 après les tempêtes de 1999 mais également en 1948. Depuis fin 2018, des forêts communales anciennes et récentes font l'objet de récoltes parfois conséquentes. Certaines parcelles forestières issues de plantation sont mises à nu. Des prélèvements « accidentels » fragilisent des peuplements. Dans l'immédiat, tout ça porte atteinte aux paysages forestiers.

Plus profondément, les changements climatiques s'additionnant à des épisodes météorologiques, le monde forestier va devoir entrer dans une réflexion approfondie pour anticiper ces crises et adapter la sylviculture. Dans l'immédiat, avec notre gestionnaire, nous aurons à nous questionner sur le choix d'essences adaptées afin de faire les replantations.

TÉMOIGNAGES DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

M. Olivier Chappaz



Chef du SRFOB - DRAAF BFC

1. Point de l'impact de la crise sur l'ensemble des forêts publiques et privées ?

Il est encore trop tôt pour définir précisément l'impact économique de cette crise sur la filière forêt bois de Bourgogne-Franche-Comté. Les bois scolytés voient leur valeur économique très fortement dépréciée à partir du moment où ils sèchent et ne peuvent plus être destinés qu'au marché de l'emballage. En forêt publique comme privée, l'impact économique de la crise peut ainsi être limité en optimisant l'exploitation et la commercialisation des bois scolytés encore verts. Vu l'ampleur des attaques de scolytes que nous observons depuis l'automne 2018, ce n'est pas une chose facile. Pour accompagner les acteurs de la filière dans la gestion de cette crise, l'Etat a financé un dispositif de suivi des foyers de scolytes par télédétection.

2. Actions de la DRAAF en réaction à cette crise ?

La DRAAF agit à deux niveaux en concertation étroite avec l'interprofession FIBOIS Bourgogne-Franche-Comté :

- Le département Santé des forêts suit l'évolution des attaques de scolytes à l'aide de son réseau de correspondants observateurs, et produit des recommandations sanitaires à destination des propriétaires et des gestionnaires forestiers.
- Le service régional de la forêt et du bois participe aux travaux engagés en région sur la gestion de la crise des scolytes et rend compte de la situation au ministère de l'agriculture et de l'alimentation en fournissant des éléments sur le niveau d'intervention publique nécessaire pour rendre économiquement viable l'exploitation des bois scolytés et le renouvellement des peuplements.



© Luc Koch-Malblanc / ONF

M. Mathieu Mirabel



Responsable DSF pour la région BFC

1. Quelle est l'importance de cette épidémie par rapport aux précédentes crises sanitaires ?

Suite à un enchaînement inédit d'été chauds et secs, les populations de scolytes sont entrées en phase épidémique sur l'ensemble des pessières de la région jusqu'à une altitude de 900 mètres environ. Elle concerne à ce jour uniquement les épicéas et essentiellement des peuplements en dehors de l'optimum écologique de l'essence. Nous sommes aujourd'hui dans un contexte épidémique le plus fort depuis 2003.

2. Quelle est l'évolution probable de cette épidémie ?

Suite au stress hydrique exceptionnel de 2018, l'épidémie de scolytes risque de s'étendre aux autres essences résineuses en 2019 (notamment sur sapin pectiné) tel qu'il l'a été observé en 2004. Sur ces essences, ce sont des scolytes moins agressifs que ceux de l'épicéa (typographe), d'où le décalage d'apparition des dégâts dans le temps.

Les observations passées montrent que les phases épidémiques de scolytes durent en règle générale quelques années. Mais cette durée est intimement liée aux conditions climatiques : sèches et chaudes elles favorisent l'augmentation des populations des scolytes et l'affaiblissement des arbres.

Néanmoins, il faut retenir que la lutte contre les scolytes (prélèvement des arbres porteurs d'insectes) permet à la fois de limiter dans le temps la phase épidémique et son intensité.



© Luc Koch-Malblanc / ONF